



## Tous unis pour la même cause

Par Émilie Nasel

### AGENDA 21 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission Consultative Agenda 21 regroupe des acteurs de la société morgienne et œuvre pour un développement durable. Avec à clé plusieurs succès.

Depuis quelques années, le terme «développement durable» a la cote. Mais plus qu'une tendance, cette thématique se traduit par une réelle volonté de miser sur un développement équilibré entre trois pôles indissociables: l'environnement, l'économie et le social. Soucieuse de défendre cette démarche, la Ville de Morges a adopté, depuis 2010, son Agenda 21 (lire l'encadré). Et puisque cette problématique touche tous les habitants de la commune, elle souhaite qu'ils soient logiquement représentés au sein de la Commission Consultative Agenda 21.

#### Population intégrée

Aujourd'hui, cette instance de concertation est constituée de 18 membres, tant des représentants de partis politiques, d'associations morgiennes, de l'adminis-



Une partie de la Commission Consultative Agenda 21 présente lors de la dernière séance. Picard

tration communale ou de citoyens soucieux de valoriser le développement responsable de leur ville. «Cette Commission conseille la Ville dans le cadre de projets issus de son Agenda 21, explique Marc Bungener, délégué ad interim au développement durable à la Ville de Morges. Grâce à sa composition, elle réunit des personnes motivées et mobilisées, permettant ainsi de représenter la société morgienne.» Car s'il est toujours plus im-

portant de s'engouffrer dans la voie du développement durable, celui-ci ne doit pas se faire de manière unilatérale. «Le but de cette instance est de réunir toutes les parties pour monter des projets adaptés au cadre morgien, souligne encore le délégué ad interim au développement durable. On ne peut pas imaginer réaliser des projets pour les Morgiens sans les intégrer au processus.»

Raison pour laquelle la Commission est ouverte à quiconque

souhaitant s'impliquer pour le développement durable.

Réunie en moyenne quatre fois par année en séance plénière, la Commission Consultative Agenda 21 interagit directement avec la direction de l'aménagement du territoire et du développement durable. Si dans un premier temps son rôle consistait principalement à se prononcer quant aux projets présentés par l'exécutif, elle a aussi soumis ses propres propositions et contribué à la mise en œuvre de ces actions.

#### Dossiers aboutis

La méthode s'avère payante puisque les projets pour lesquels la

Commission Consultative a collaboré sont nombreux à avoir vu le jour ou sont en bonne voie d'accomplissement. «Il existe une

réelle volonté de faire des progrès dans ce sens, relève Marc Bungener. Car il s'agit d'un processus qui a énormément d'externalités positives.»

Les résultats sont concrets: lancement de la manifestation Nature en Ville – dont la seconde édition se tiendra ce printemps (lire ci-dessous) – amélioration des parcours piétonniers entre le centre-ville et le site de Beausobre ou encore mise en place de boîtes d'échange entre habitants, ainsi que le projet Coup d'Pousse (lire ci-dessous)... En cinq ans, la commission n'a pas chômé. Et entend bien poursuivre sur cette voie.

On ne peut pas imaginer réaliser des projets pour les Morgiens sans les intégrer au processus de réalisation

### L'Agenda 21 de la Ville

Fin 2010, la Municipalité de Morges adoptait son Agenda 21 visant une politique de développement responsable de la ville. Le tout dans l'optique de valoriser la solidarité sociale, la responsabilité environnementale et l'efficacité économique de la ville. «Cette démarche témoigne d'une volonté de prendre en compte les impacts de nos actions à tous les points de vue dans les projets de la Ville, souligne Marc Bungener. Et d'assurer aux Morgiens les meilleures conditions de vie pour l'avenir.» L'Agenda 21 de la Ville de Morges s'inscrit autour de 8 points clés développés au sein de divers projets: la mobilité, l'énergie, la nature et le paysage, la gestion de l'eau potable, le tissu économique, les critères d'achat et l'analyse de durabilité des projets, le social, et enfin le concept de «Morges, ville solidaire».

## Une ville au naturel

### MANIFESTATION

La 2<sup>e</sup> édition de la manifestation Nature en ville se tiendra le 23 avril à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Quelle est la place de la nature à Morges? C'est pour répondre à cette interrogation et dans une volonté de montrer que les milieux urbains ne sont pas incompatibles avec la question de l'environnement que la ville de Morges, en collaboration avec la Commission Consultative Agenda 21, a imaginé la manifestation Nature en Ville. La seconde édition de cet événement se tiendra le samedi 23 avril sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

«L'objectif est de cristalliser, le temps d'une journée, les efforts mis en place par la Municipalité

Bungener, délégué a. i. au développement durable à la Ville de Morges.

#### Plusieurs acteurs

Grâce à un parcours à travers quatre stands, les visiteurs pourront, entre 8h et 17h, découvrir un «village jardinage». Tout en profitant de recueillir de précieux conseils d'acteurs impliqués dans le développement durable, tels qu'EcoJardins, l'association J'aime ma planète, le Centre d'Etudes et de Formation du Léman (CEFIL) ou encore un semencier, Monsieur Xavier Lany. Le tout de manière ludique, puisque différents ateliers seront proposés. Du jardinage écologique et partagé, à l'exercice de plantage, en passant par les conseils sur l'agriculture biologique et le choix des semences ou encore des visites du site de Beausobre – lieu qui a reçu le label nature et économique – la question du développement durable en milieu urbain sera abordée sous toutes

### MANIFESTATION NATURE EN VILLE

23 AVRIL 2016  
Place de l'Hôtel de Ville à Morges  
de 08h00 à 17h00

## Jardiner dans le préau



L'opération Coup d'Pousse regroupe de nombreux acteurs. Picard

### PROJET PILOTE

Des écoliers pourront découvrir le jardinage grâce à l'installation de potagers dans la cour de leur école.

Les enfants sont initiés à bien des domaines durant leur scolarité: les sciences, les langues, l'art ou

Ce projet pilote qui durera jusqu'en octobre 2016 offre la possibilité à quelque 500 élèves de découvrir les joies du jardinage grâce à l'installation de jardins potagers dans les préaux de leurs écoles. Durant toute cette période, les enseignants mobilisés dans le cadre de cette opération s'engagent à entretenir ces jardins avec leurs élèves, tout en respectant les critères du jardinage biologique.

## Beausobre au solaire

### TRAVAUX

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits des bâtiments du complexe.

Si les habitants sont encouragés à changer leurs habitudes pour préserver l'environnement, la Ville de Morges entend bien, elle aussi, montrer l'exemple. Notamment en se tournant vers l'énergie solaire puisqu'elle a prévu d'équiper certains édifices communaux de panneaux photovoltaïques.

Cette décision fait suite à la motion Bertrand Gilliard «Pour une installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux».

C'est sur Beausobre que le choix de la Municipalité s'est porté.

frent une surface conséquente pour l'installation d'un tel dispositif.»

#### Pour 2017

Après avoir réalisé une étude de faisabilité, la Municipalité s'apprête à déposer auprès du Conseil communal un préavis pour la mise en place de ce type de panneaux sur le collège de Beausobre. Selon toute vraisemblance, la pose et la mise en service se fera en 2017.

«Cette première étape permettra de produire de l'énergie, équivalent à la consommation de 40 ménages de trois personnes», ajoute Denis Pitet. Une efficacité qui risque bien d'encourager la Ville à étendre par la suite cette technologie sur les toits des trois autres bâtiments du complexe.

